

swissuniversities





Aula des Jeunes-Rives Espace Louis-Agassiz 1 2000 Neuchâtel

en collaboration avec :







FACULTÉ DE DROI

Faculté de droit Secrétariat - Formation Université de Neuchâtel Av. du 1er-Mars 26 2000 Neuchâtel l

www.unine.ch

8 h 30 Accueil des participants

8 h 50 Ouverture de la journée

9 h 00 Présentation des projets législatifs en cours au niveau fédéral

M. Lukas Schneider

- Retour à l'imposition privilégiée des réserves de terrain à bâtir en zone agricole
- Modification en matière d'imposition de la valeur locative Etat des lieux
- Stratégie énergétique 2050 son impact pour les propriétaires

9 h 35 Droit fiscal intercantonal et immeubles - Les évolutions récentes

M. Daniel de Vries Reilingh

- Rappel des principes (répartition des revenus, des déductions, des pertes)
- Présentation des dernières évolutions pertinentes pour le praticien
- Comparaison entre situations intercantonales et internationales

10 h 25 Pause

10 h 50 Immeubles et restructurations de PME

M. Serge Migy

- Transformation d'une raison individuelle en société de capitaux Apport de l'immeuble ou transfert dans la fortune privée ?
- Vente d'une société de capitaux, avec ou sans l'immeuble d'exploitation/de placement

11 h 40 Revue de la jurisprudence récente en matière de fiscalité immobilière

M. Thierry Obrist

- Présentation des arrêts cantonaux et fédéraux récents que le praticien doit connaître
- Impôt sur les gains immobiliers, droits de mutation, impôt sur le revenu, fiscalité intercantonale et internationale, etc.

12 h 30 Repas

14 h 00 TVA immobilière - Aspects choisis

M. Patrick Conrady

- Rappel des principes (notamment possibilité d'opter et modification de l'affectation des immeubles)
- Pratique concernant les promotions immobilières, qualification des prestations des architectes ou estimateurs, etc.

14 h 50 Faut-il généraliser la détention immobilière sous forme de SI en vue de la réforme de l'imposition des entreprises ?

M. Per Prod'hom

 Examen de différentes alternatives de détention : en nom propre, sous une SI étrangère ou une SI suisse

15 h 40 Clôture

Orateurs

- M. Lukas Schneider, Dr. phil., Administration fédérale des contributions
- M. Daniel de Vries Reilingh, Dr. lur., avocat, LL.M., expert fiscal diplômé, KGG Avocats, Neuchâtel
- M. Serge Migy, avocat, associé, Mazars, Lausanne
- M. Thierry Obrist, Prof. Dr. iur., avocat, LL.M., Université de Neuchâtel et Le/ax Avocats, Neuchâtel
- M. Patrick Conrady, MLaw, expert fiscal diplômé, TVA Solutions Sàrl, Genève et Lausanne
- M. Per Prod'hom, avocat, expert fiscal diplômé, Python & Peter, Genève

Finance d'inscription (comprend repas, pause et documentation) Stagiaires et assistants

on) CHF 350.-CHF 150.-

□non

Délai d'inscription

29 août 2016. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 5 septembre 2016. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de vous faire remplacer.

Lieu

Aula des Jeunes-Rives Espace Louis-Agassiz 1 2000 Neuchâtel

Renseignements

Secrétariat de la Faculté de droit/Formation Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Tél.: 032 718 12 22

E-mail: droit.formation@unine.ch

Inscription

À remplir en caractères d'imprimerie et à renvoyer au secrétariat de la Faculté de droit/ Formation.

Inscriptions également possibles par e-mail ou en ligne sur www.publications-droit.ch.

| à verser la financ adresse e-mail. | au colloque sur la fiscalité immobilière le 14 septembre 2016 et m'eng ce d'inscription au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé à r |
|---------------------------------------|--|
| Nom, Prénom : | |
| Profession: | |
| | |
| Adresse profess | sionnelle : |
| Adresse profess | |
| <u> </u> | ocalité : |

□ oui

Date: Signature:

Je prendrai part au repas de midi: